

# MARCHE DES FIERTÉS : IL RESTE ENCORE À LUTTER POUR L'ÉGALITÉ !

17 Juin 2015

**E**n 1969, aux États-Unis, des émeutes éclatèrent en réaction à une des nombreuses descentes de police qui visaient ce qu'on appelle aujourd'hui la communauté LGBT (Lesbiennes, Gays, BiEs, Trans). Par cette répression violente et quotidienne, officielle (descentes de police, contrôles d'identité, refus de laisser l'accès à des droits élémentaires,...) ou officieuse (coups, insultes, discriminations à l'embauche, viols, bannissements des familles, humiliations, moqueries...), la société entendait bien renvoyer les LGBT à leurs placards. Si les modes de répression sont parfois plus insidieux, la situation n'a pas tellement changé. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, nous sortons dans la rue car personne ne devrait avoir à se cacher.

## ÉTAT DES LIEUX

Depuis que la loi autorisant le mariage aux couples d'homosexuelLEs et l'adoption dans ce cadre est passée, on entend souvent dire que l'égalité des droits a été obtenue. Qu'en est-il en réalité ?

Tout d'abord, concernant la loi Taubira. Il y a une dimension de racisme d'État dans l'accès aux droits : en effet, il a fallu qu'un couple gay franco-marocain aille jusqu'en cours de cassation pour pouvoir valider son mariage, le parquet estimant que celui ne devait pas être autorisé en vertu d'une convention signée entre états.

Par ailleurs, des couples de lesbiennes ont dû faire appel pour que l'adoption de leur enfant conçu par PMA soit enfin reconnue devant les tribunaux. On constate donc qu'il a fallu, dans un certain nombre de cas, mener des batailles juridiques simplement pour que la loi soit appliquée.

La loi qui encadre l'adoption est censée être appliquée pour tout enfant vivant dans une famille fondée par un couple. Mais contrairement à ses promesses électorales, le gouvernement a bel et bien enterré la loi autorisant la PMA, cédant ainsi aux pressions des cathos et autres réactionnaires. En plus du flou juridique qui en découle, cette situation augmente les inégalités sociales puisque des couples sont contraints d'aller dans d'autres pays pour pouvoir bénéficier d'une PMA, acte coûteux, sans aucune aide ou remboursement.



## QUELLE ÉGALITÉ ET POUR QUELS DROITS ?

Par ailleurs, la notion d'égalité des droits concernant la communauté LGBT est bien plus vaste que la question du mariage et de l'adoption.

– On ne peut par exemple pas parler d'égalité des droits tant que le changement d'état-civil pour les personnes trans reste soumis à une procédure en justice longue et coûteuse, dont l'issue est complètement arbitraire et dépend du juge. La conséquence concrète est que cela rend pour beaucoup de personnes trans très difficile le fait de trouver un emploi ou un logement.

– De même, l'accès à la santé pour les personnes trans reste aléatoire : si la loi est censée garantir à chacun·e le libre choix du médecin, dans les faits nombreux sont ceux qui refusent de faire le suivi de traitements liés à la transition, renvoyant leurs patient·e·s vers des équipes « spécialisées » qui s'arrogent bien souvent le droit de décider qui a le droit de faire une transition selon des critères réactionnaires et ne sont présentes que dans les grandes villes, compliquant ainsi l'accès aux soins pour toute une partie de la population.



**COORDINATION DES  
GROUPES ANARCHISTES**

**SITE WEB**  
[www.c-g-a.org](http://www.c-g-a.org)

**CONTACT**  
[secretariat@c-g-a.org](mailto:secretariat@c-g-a.org)

**f FACEBOOK**

CGA Coordination des  
Groupes Anarchistes

Et ne parlons pas de la question du remboursement d'un certain nombre de traitements (chirurgies, épilation, ...) qui est là encore soumis à l'arbitraire administratif.

– On ne peut pas non plus parler d'égalité des droits dans un contexte de recrudescence des agressions envers les personnes LGBT. Celles-ci ont en effet explosé en lien avec la Manif Pour Tous : selon les rapports de SOS homophobie, les témoignages d'agressions homophobes ont augmenté de 78 % entre 2012 et 2013 et si les chiffres ont un peu baissé en 2014, ils sont quand même supérieurs de 41 % aux chiffres de 2011, avant les discussions autour du mariage pour tou·te·s. Dans un même temps les tribunaux restent relativement cléments avec les agresseurs, tandis qu'un certain nombre de militant·e·s LGBT ont été condamné·e·s pour s'être défendu·e·s au cours d'une agression ou encore pour avoir perturbé une action homophobe.

– On ne peut pas parler d'égalité des droits lorsque l'on sait que le taux de suicide chez les jeunes LGBT reste plus élevé que chez les jeunes cis\* hétéros. Cette situation est entretenue par le climat d'homophobie et de transphobie décomplexé dans lequel nous évoluons, relayé entre autre par la « Manif pour tous » et les « anti-gender ».

### **La politique de casse sociale face aux LGBT**

Si le gouvernement prétendument « socialiste » s'est montré incapable du moindre courage politique lorsqu'il s'agissait de s'opposer aux réactionnaires et aux religieux intégristes de La Manif Pour Tous, il n'a pas fait preuve de la même timidité lorsqu'il s'agissait de continuer les politiques de casse sociale et de répression des gouvernements précédents. La loi Macron et la loi sur le renseignement en sont deux exemples récents.

Si ces politiques anti-sociales sont néfastes pour l'intégralité de la classe ouvrière, elles risquent de se montrer d'autant plus catastrophiques pour les groupes qui cumulent d'autres oppressions, et notamment les personnes lesbiennes, gays, bis et trans. Les politiques de casse du code du travail risquent en effet de frapper d'autant plus durement les personnes qui sont déjà particulièrement précarisées. De même, puisque l'outing\* reste un outil de pression ou de représailles exercé face à des personnes homos, bi ou trans, les moyens donnés au renseignement et le manque de contrôle risquent d'avoir d'autant plus de conséquences lorsqu'on est par ailleurs une personne LGBT.

**Cis** : une personne cis est une personne dont le genre correspond à celui qui lui a été assigné à la naissance.

**Cissexisme** : le cissexisme est l'oppression subie par les personnes trans.

**Outing** : fait de révéler, sans son accord, qu'une personne est homosexuelle, bisexuelle ou trans.

**Hétéropatriarcat** : système qui instaure la hiérarchie entre les genres. Ce système vise à instaurer la domination des hommes sur les femmes, et se base pour cela sur l'injonction à l'hétérosexualité (afin que le schéma patriarcal soit le seul envisageable) et à la cissexualité (afin de présenter le genre non comme un outil de domination mais un fait de nature, purement biologique).

**Lutter pour une véritable égalité des droits, ce n'est donc pas se contenter d'une égalité formelle devant la loi dans une société qui, par ailleurs, monte les gens et les groupes les uns contre les autres et ne permet l'accès aux droits fondamentaux qu'à ceux et celles qui en ont les moyens financiers.**

**Lutter pour une véritable égalité des droits, c'est commencer par construire une solidarité entre tou·te·s les opprimé·e·s. Parce-que l'Égalité des droits n'est pas effective !**

**Parce-que la lesbophobie, l'homophobie et la transphobie tuent !**

**Contre la domination hétéropatriarcale\* cissexiste\* !**

**Parce que cette année encore, il est important d'être visibles et de permettre par notre nombre d'affirmer une fois de plus que nos corps et nos parcours nous appartiennent !**

**Parce que tous les systèmes de domination se renforcent mutuellement, luttons contre le patriarcat, le capitalisme et le racisme !**

